



DE VIVE VOIX 7.09

Avril 2020

D'une négo à l'autre

Par **Denis Paquin**

La négo, quelle négo? À la veille du 13 mars, notre comité de négociation avait présenté deux premières demandes à la partie patronale. L'une représente un élément central de cette négo, soit l'obtention d'une rémunération équivalente à l'enseignement régulier pour les professeurs de la formation continue. La présentation d'une heure trente du comité était convaincante (résultat d'une préparation de plusieurs années, notamment, pour être en mesure de chiffrer cette demande). La partie patronale était assez réceptive aux arguments présentés.

Il me semble que cela fait une éternité... et que nous sommes ou allons passer d'une négo à une autre. Je vous propose de faire un petit rappel de la chronologie depuis le début de cette.

13 mars

Le gouvernement du Québec demande aux syndicats de suspendre la négociation pour le renouvellement des conventions collectives des employés du secteur public. Les ressources doivent être mobilisées vers la lutte à la pandémie qui débute. La proposition va de soi. Il annonce aussi la fermeture des établissements d'enseignement.

14 mars

Québec déclare l'état d'urgence sanitaire.

15 mars

Coup de théâtre. Lors d'une rencontre avec les grandes centrales syndicales, François Legault propose de renouveler en mode «fast track» les conventions collectives des 200 000 travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux qui sont au front contre le Covid-19. Il faut, dit-il, se concentrer sur la crise sanitaire.

Le gouvernement propose ainsi de renouveler leurs conventions collectives pour une durée de 3 ans. Il prévoit des hausses salariales liées à l'inflation (mais il ne chiffre pas ces hausses) et la reconduction des primes. Il y aurait un « statu quo » pour les conditions de travail...

Cette offre laisse une drôle d'impression. Faudra-t-il réellement attendre trois ans, après la possible réélection de la CAQ, pour discuter des nombreux problèmes dont souffre le réseau de la santé et des services sociaux?

21 mars

Le gouvernement élargit cette offre à l'ensemble des 550 000 employés du secteur public en incluant l'éducation et la fonction publique. François Legault veut rapidement mettre les négociations dernières lui, avant le 31 mars, soit la fin des conventions actuelles. Nous avons plutôt l'impression qu'il veut « bulldozer » les négos et faire avancer son programme politique. Nous lui donnons toutefois le bénéfice du doute...

23 mars

La CSN propose plutôt au gouvernement de suspendre les négociations pour une période de 18 mois ou moins selon l'évolution de la crise sanitaire. Elle propose aussi des hausses salariales de 2,2% pour chacun des 1^{er} avril de cette période (avril 2020 et 2021) en plus de certaines primes. Après cette période, les négociations pourraient reprendre dans un contexte plus propice.

La position de la CSN s'appuie sur les éléments suivants :

- Le rapport de force est actuellement favorable au gouvernement (cote de popularité élevée, difficulté d'exercer des moyens de pression pour les syndicats...).
- Le contexte n'est pas approprié à une négociation, alors que des personnes meurent.
- Il ne faudrait pas instrumentaliser la crise (une reconduction des conventions permettrait à la CAQ de mettre dernière elle la négociation avant les prochaines élections).
- Il y avait des problèmes dans nos conditions de travail avant la crise, il va encore y en avoir après. On pense ici aux conditions de travail injustes à la formation continue. Il doit y avoir des discussions sur nos conditions de travail, ce qui serait possible à la fin de la période de suspension.
- Avec le renouvellement des conventions collectives, il faudrait reprendre le processus de zéro (consultation des membres, élaboration des cahiers de demandes, formation de possibles alliances syndicales, dépôts des cahiers de demandes, négociations à la table centrales, sectorielles...). On pourrait au moins recycler le clip musical d'Étienne! :). Avec la suspension, le processus va reprendre là où il s'est arrêté. Le travail de consultation n'aura pas été vain et nous pourrions enfin finir d'élaborer notre cahier de demandes! Nous pourrions aussi rapidement exercer des moyens de pression et espérer améliorer nos conditions de travail.
- Il n'est pas possible de consulter démocratiquement les syndicats dans le contexte de crise sanitaire.

30 mars

Le gouvernement annonce le maintien des primes prévues aux conventions collectives au-delà du 31 mars, pour une période de 6 mois.

31 mars

Fin des conventions collectives.

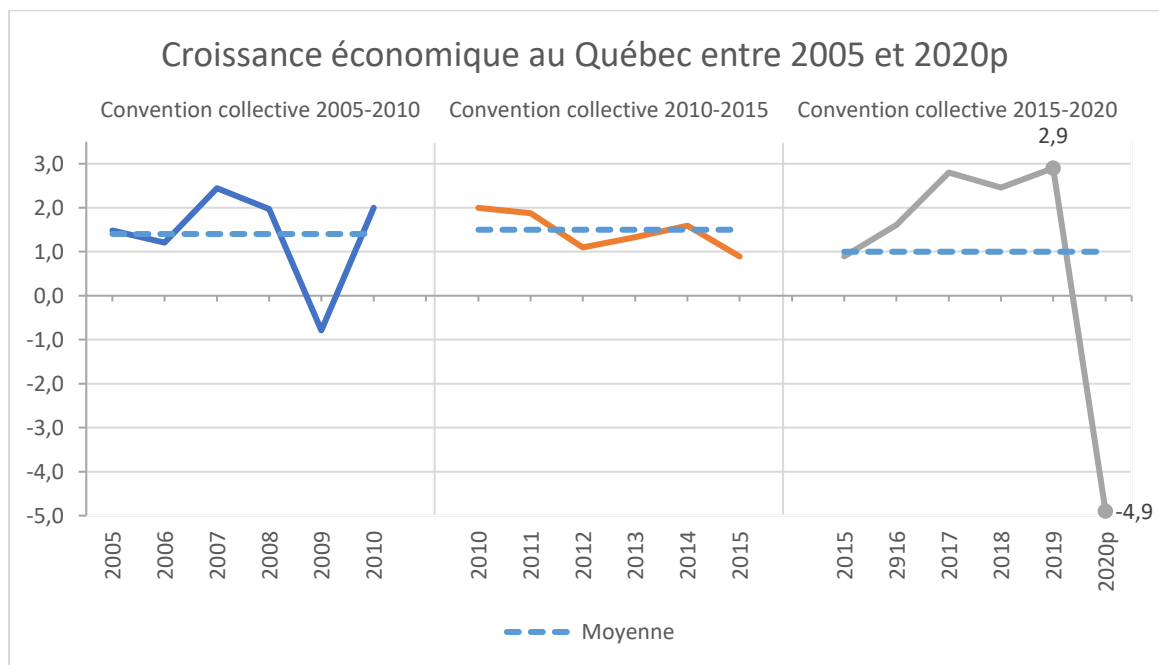
2 avril

Le gouvernement précise les primes Covid pour les travailleurs de la santé et des services sociaux. Il ne semble plus y avoir d'urgence pour renouveler les conventions collectives. La CSN, pour sa part, campe sur sa position initiale : suspension de la négo, ajustement salarial pour les deux prochaines années, il faut discuter des conditions de travail au-delà de l'enjeu salarial, élargissement et bonifications des primes Covid... En un mot, la négo est au point mort!

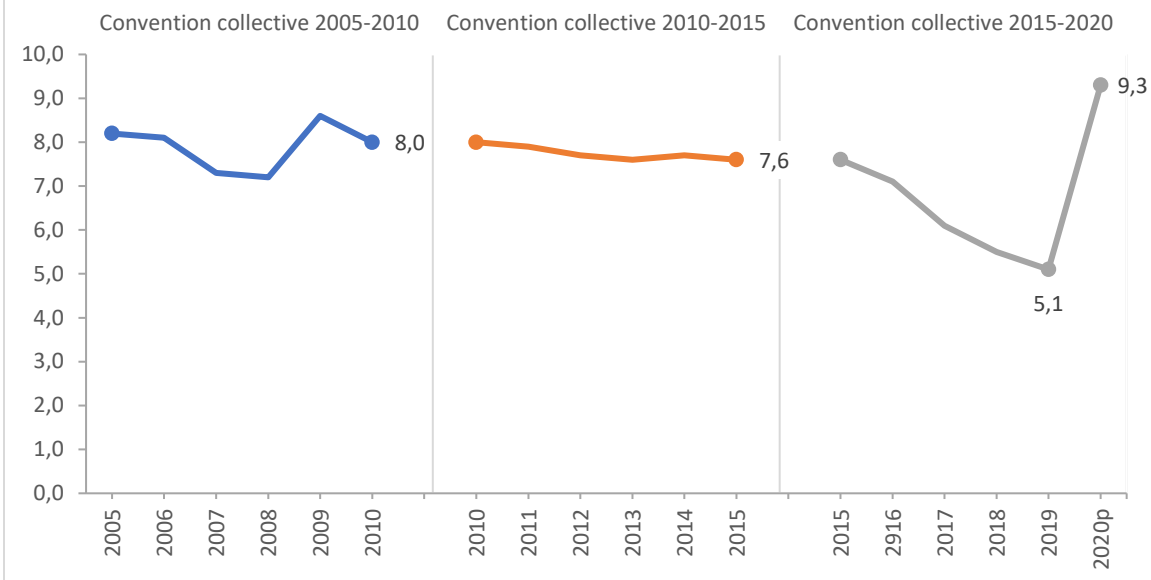
Et la suite?

Le 13 mars marque clairement une rupture. La question de l'enseignement à distance va sans doute occuper une place centrale lorsque la négociation reprendra. La conjoncture politique et économique aussi n'est plus la même. J'ai de plus en plus l'impression que nous serons dans une nouvelle négociation.

En février, j'ai rédigé un texte qui devait paraître dans le DVV qui illustre à quel point la conjoncture économique nous était favorable par rapport à la négociation précédente. J'ai mis à jour les graphiques qui s'y trouvaient. Je termine ce texte en vous laissant en faire votre propre analyse...



Évolution du chômage au Québec entre 2005 et 2020p



État des finances publiques au Québec entre 2005 et 2020p

